

**Question orale de Christine Defraigne à M. Rudy Demotte,
Ministre-Président de la Région Wallonne, relative à la
procédure judiciaire engagée par les universités contre la
Région wallonne dans le cadre du précompte professionnel des
chercheurs**

Le 28 février dernier, nous avons longuement débattu de la non reconnaissance par la Région wallonne de la mesure d'exonération du précompte des chercheurs dans le programme des fonds structurels européens.

Je ne vais pas revenir sur ces échanges mais plutôt sur les éléments qui ont été relayés dans la presse la semaine suivante.

Selon le procès-verbal de la réunion du conseil des recteurs du 11 janvier 2011, et repris dans les colonnes de La Libre le 9 mars, « Il est proposé d'engager une procédure judiciaire contre la Région wallonne devant le tribunal de première instance de Namur. L'objet de cette action serait de contester le rejet par la Région de l'éligibilité de la quote-part non versée du précompte et obtenir une condamnation au paiement des subsides refusés ».

Par ailleurs, La Libre Belgique annonçait que, lors de sa dernière réunion du 1^{er} mars 2011, le conseil des recteurs des universités francophones de Belgique (CReF) a décidé une action judiciaire contre la Région.

L'objectif des universités est connu. Elles veulent contraindre la Région au versement des subsides européens actuellement bloqués en raison de la polémique juridique concernant les dispenses de paiement du précompte professionnel des chercheurs, polémique dont nous avons débattu le 28 février.

Je ne crois pas opportun de devoir vous rappeler que l'administration européenne DG Recherche a marqué son accord sur la position défendue par les recteurs de pouvoir conserver les subsides dans leur totalité.

Il semblerait que votre cabinet ait parlé « d'incompréhension » et qu'une réunion de conciliation devait se tenir entre vous et les différents acteurs de ce dossier.

Me confirmez-vous cette information ?

Cette réunion s'est-elle tenue ?

Qu'allez-vous faire pour tenter d'arrêter au plus vite cette procédure judiciaire ?

Etes-vous conscient qu'une telle procédure reflète encore davantage les tensions entre les universités et la Région ?